



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Cagnotte le 10 novembre 2023

Madame la Préfète des Landes
24 rue Victor Hugo
40021 Mont de Marsan Cédex

Transmission électronique : pref-secretariat-prefet@landes.gouv.fr

Objet : défrichage illégal ?

Madame la Préfète,

Nous avons été informés qu'un défrichage avait commencé pour réaliser la pose de panneaux photovoltaïques à Campet-Lamolère.

Cela nous étonne car l'arrêté préfectoral portant autorisation de défricher afin de réaliser une centrale photovoltaïque est selon nous caduque. Si tel est le cas l'administration ne devrait-elle pas dresser un procès-verbal ?

Nous avons donc l'honneur de vous interroger pour avoir toutes les explications utiles sur cette situation.

En vous remerciant pour votre réponse, veuillez agréer, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr

Copie à DDTM